

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 JUILLET 2021

Présences :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5

Absence : Monsieur Louis-David Coutu Poste #6

1. Ouverture et constat du quorum

M. Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H.

2. Adoption de l'ordre du jour

0212-2021

Proposé par : Pierre Tardif
Appuyé par : Richard Gilbert

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions

4. Greffe

4.1. Adoption des procès-verbaux

0213-2021

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Gilles Sénécal

Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil:

4.1.1. Séance régulière du 21 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

4.2. Dépôt du bordereau de correspondance

DATE	DE	À	DESCRIPTION
28-05-2021	MAMH	Direction générale	Plan municipal de réduction de plomb dans l'eau potable
03-06-2021	Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie	Municipalité	Rappel services d'intervention psychosociale auprès des aînés
17-06-2021	MTQ	Maire	Programme d'aide à la voirie locale (Volet redressement et accélération)
21-06-2021	MAMH	Maire	Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
21-06-2021	Liliane Bellerose	Conseil	Hommage posthume à Mme Madeleine St-Georges
30-06-2021	Pierre Belleville	Direction générale	Rue du Bonheur Terrasse Taureau
30-06-2021	MMQ	Direction générale	Congrès FQM
07-07-2021	MAMH	Maire	TECQ 2019-2023
09-07-2021	Catherine Raynault	Conseil	Mise en place d'une transition écologique

5. Trésorerie

5.1. APPROBATION DES DÉPENSES :

0214-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Pierre Tardif

D'approuver les déboursés, les salaires, les paiements automatisés et les comptes à payer suivants :

5.1.1. Déboursés	179 697.90 \$
5.1.2. Salaires	125 205.25 \$
5.1.3. Paiements automatisés	507 777.18 \$
5.1.4. Comptes à payer	164 999.43 \$

Représentés par les chèques # 20927 à # 20991, ainsi que par les dépôts directs # 721 à # 783.

Adopté à l'unanimité.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de juin & juillet 2021

<u>No chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
20927	Hydro-Québec	7,121.07 \$
20928	Municipalité Saint-Jean-de-Matha	750.00 \$
20929	Petite Caisse	320.45 \$
20930	Purolator inc.	226.38 \$
20931	TéluS Mobilité	1,037.91 \$
20932	Wex Canada Ltée	5,970.73 \$
20933	Cloutier Erich	125.00 \$
20934	Decelle Francois	125.00 \$
20935	Fonds des Pensions Alimentaires	239.76 \$
20936	Hydro-Québec	1,592.26 \$
20937	Labrecque André	125.00 \$
20938	Lignco	17,351.52 \$
20939	9436-4254 Québec inc. (R.T.)	607.16 \$
20940	Bell Canada	239.87 \$
20941	Hydro-Québec	3,101.03 \$
20942	Services de Cartes Desjardins	414.91 \$
20943	Postes Canada	1,000.30 \$
20944	Purolator inc.	65.62 \$
20945	Wex Canada Ltée	5,358.72 \$
20946	Xerox Canada Ltée	347.25 \$
TOTAL:		<u>46,119.94 \$</u>

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

721	Hétu Jocelyn	488.37 \$
722	Le Pub 111	149.02 \$
723	Municipalité Sainte-Emelie-de-l'Énergie	728.50 \$
724	Baril Daniel	125.00 \$
725	Beaulieu Yannick	125.00 \$
726	Chambre de Commerce	33,988.89 \$
727	Charette Jean-Pierre	125.00 \$
728	Excavation S. Rondeau inc.	6,120.68 \$
729	Ferland Simon	125.00 \$
730	Gouger Jean-Francois	125.00 \$
731	Joyal Philippe	125.00 \$
732	Lavallière	125.00 \$
733	Loyer Eric	125.00 \$
734	Marineau Danielle	125.00 \$
735	Turenne Eric	125.00 \$
TOTAL:		<u>42,725.46 \$</u>

DÉBOURSÉS (ACCESD.)

2021-05	Humania	12,037.43 \$
---------	---------	--------------



2021-05	Revenu Québec (D.A.S.)	35,307.63 \$
2021-05	Revenu Canada (D.A.S.)	19,582.90 \$
2021-05	Revenu Québec (D.A.S.)	23,924.54 \$
2021-0	Mun. St-Zénon	\$
TOTAL :		<u>90,852.50 \$</u>

	Salaires	125,205.25 \$
	Frais de Banque	155.52 \$
	Cotisations (r.e.e.r)	15,421.04 \$
	Location véhicule (niveleuse)	4,526.24 \$
	Accéo transphère	51.17 \$
	Remb. PR/	429,083.25 \$
	Remb. PR/2	58,539.96 \$
TOTAL :		<u>632,982.43 \$</u>

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 19 JUILLET 2021

<u>No chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
20947	Adf Diésel	3,612.63 \$
20948	Alimentation D.M. St-Georges inc.	185.97 \$
20949	Animations Clin d'oeil inc.	833.57 \$
20950	Bellerose Carl	129.60 \$
20951	Camions Trois-Rivières	212.71 \$
20952	Cauca	525.44 \$
20953	Certilab	811.76 \$
20954	Création Louny Enr.	160.00 \$
20955	Entretien Chloratech inc.	205.70 \$
20956	Fleetel inc.	37.73 \$
20957	Fonds d'information sur le Territoire	240.00 \$
20958	Garage Gervais inc.	665.71 \$
20959	Garage Tellier & Fils	621.18 \$
20960	Garage Mécapro	260.50 \$
20961	Garage Guy Rondeau inc.	229.95 \$
20962	Germain Tessier inc.	2,615.68 \$
20963	Grégoire Sport	81.37 \$
20964	Hoskin Scientifique Ltée	259.84 \$
20965	Joliette Ford Lincoln	195.00 \$
20966	Joliette Sécurité	93.64 \$
20967	LesEnseignes Lucie Landry	1,299.22 \$
20968	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	160.97 \$
20969	Location de Motoneiges	39.07 \$
20970	Location d'outils MGM inc.	229.95 \$
20971	Loisirs et Sport Lanaudière	137.97 \$
20972	Mastervox Electronique	114.96 \$
20974	Pierre Mécanique	2,217.72 \$
20975	Prolabec	65.02 \$
20976	Recyclage Frédéric Morin inc.	1,137.96 \$
20977	Refuge la 2 ^e Chance	300.00 \$

20978	Techno Diésel inc.	72.48 \$
20979	Toromont Cat	257.61 \$
20980	Transport Yves Galarneau	34.49 \$
20981	Vanex inc.	4,305.82 \$
20982	Villes de Saint-Charles-Borromée	2,097.38 \$
20983	Westburne	86.77 \$
20984	Bell Canada	59.15 \$
20985	Bilodeau Alix	15.47 \$
20986	Dépanneur R. Prud'Homme	75.05 \$
20987	Emco Corporation	3,077.75 \$
20988	Gagnon, Cantin, Lachapelle et Ass.	1,174.36 \$
20989	Gravel Roxanne Paradis (remb. Camping)	40.00 \$
20990	Raymond Stéphane	100.28 \$
20991	Transport Jocelyn Bazinet inc.	3,242.30 \$

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

736	Aréo-Feu Ltée	2,155.78 \$
737	Astus inc.	26.44 \$
738	Beauséjour Dominique	180.60 \$
739	BLR Motorisé inc.	697.27 \$
740	Boyaux Plus Lanaudière	598.49 \$
741	Buanderie St-Michel	215.27 \$
742	Camions Inter-Lanaudière	1,069.77 \$
743	CGR Procédé	1,132.50 \$
744	Champagne Claudia	123.70 \$
745	Charette Jean-Pierre	76.51 \$
746	CMP Mayer inc.	776.07 \$
747	DCA, Comptable Agréé inc.	2,299.50 \$
748	Defoy Électrique inc.	987.43 \$
749	E.B.I. Environnement	35,646.27 \$
750	Félix Sécurité inc.	1,141.49 \$
751	Georges-H. Durand Ltée	384.40 \$
752	Groupe BEI	1,954.58 \$
753	Labrie Environnemental Group inc.	634.43 \$
754	L'Ass. desPompiers St-Michel	468.00 \$
755	L'Atelier Urbain	127.91 \$
756	Le Papetier	365.49 \$
757	Le Pub 111	106.25 \$
758	Librairie Martin inc.	339.52 \$
759	Martin & Lévesque inc.	681.46 \$
760	Mécanique Jecc Ltée	1,314.77 \$
761	M.R.C. de Matawnie	18,930.53 \$
762	Multicom Communication 2000	45.98 \$
763	P.H. Vitres d'Autos	1,206.56 \$
764	Pièces d'Auto Joliette inc.	908.39 \$
765	Priorité Stratj inc.	2,844.49 \$
766	Produits Sany inc.	236.67 \$
767	Radiotel inc.	2,007.29 \$
768	Rona de la Haute Matawinie	10,799.49 \$
769	Saniquip inc.	1,937.33 \$
770	SCFP Section Locale 5261	1,963.43 \$
771	Sintra inc.	1,979.01 \$

772	Sylvio Champoux & Fils	13,209.96 \$
773	Tremblay Huissier de Justice inc.	201.18 \$
774	Bélanger Sauvé Avocats	2,410.57 \$
775	Bélisle Michel	148.23 \$
776	Bertrand Pierre Traitement de l'eau	3,794.18 \$
777	DeLaplante Michel	179.23 \$
778	Gariepy Sébastien	603.80 \$
779	Kimiko	2,018.41 \$
780	Les Entreprises B. Champagne	12,888.70 \$
781	Municipalité de Saint-Zénon	531.30 \$
782	Pigeon Michel	199.58 \$
783	Saint-Georges Marie-Eve	131.49 \$

GRAND TOTAL DÉBOURSÉS DU CONSEIL : **164,999.43 \$**

5.2. Pavage LP – Réparation des rues

0215-2021

CONSIDÉRANT QUE les rues Provost, Laforest, Brassard, Normand et St-Maurice Ouest doivent faire l'objet de réparation du pavage ;

Proposé par : Gilles Sénécal
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu d'accepter la soumission de Pavage LP, au montant de 11 054.49 \$ plus taxes, afin d'effectuer les travaux. Un extra de 1 200 \$ plus taxes pourrait être envisagé si une deuxième mobilisation s'avère nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

5.3. Mini-Entrepôts St-Michel-des-Saints – Location pelle mécanique

0216-2021

CONSIDÉRANT QUE le département des travaux publics a effectué des travaux nécessitant le service d'une pelle mécanique ;

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu d'acquitter la facture #39799 de Mini-Entrepôts Saint-Michel-des-Saints, au montant de 9 400 \$ plus taxes, représentant 117.5 heures de location du 10 mai au 2 juillet 2021.

Adopté à l'unanimité.

5.4. Pompes Villemaire Inc. – Installation sonde station Brassard

0217-2021

CONSIDÉRANT l'installation d'une sonde à la station de pompage des égouts de la rue Brassard ;

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'acquitter les factures #69371 et #69372 de Pompes Villemaire Inc, pour un montant totalisant 5 239.80 \$ plus taxes, ce qui englobe le matériel et la main d'œuvre à l'installation.

Adopté à l'unanimité.

5.5. Candock – Facture

0218-2021

CONSIDÉRANT QUE la facturation et l'installation du quai ont été faites après la date d'échéance pour l'octroi de la subvention 2020 du pacte rural ;

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Pierre Tardif

Il est résolu d'acquitter la facture de Candock, au montant de 21 323.20 \$ plus taxes et d'attribuer la dépense au Fonds pour la préservation du lac Taureau.

Adopté à l'unanimité

6. Direction et Ressources humaines

6.1. Projet minier Matawinie – Rapport mensuel

Adopté à l'unanimité.

7. Urbanisme & Environnement

7.1. Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats

7.2. CCU – Renouvellement de mandats

0219-2021

ATTENDU QUE les mandats de M. Jacques Sénécal et M. Gaétan Cusson prenaient respectivement fin en avril 2021 et en juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE Messieurs Sénécal et Cusson sont intéressés à renouveler leur mandat ;

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu d'accorder le renouvellement des mandats respectifs de M. Jacques Sénécal et de M. Gaétan Cusson pour une période de 24 mois débutant en juillet 2021, tel qu'approuvé par le CCU (80 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité.

7.3. Projet de lotissement en périmètre urbain – Nouvelle présentation

0220-2021

ATTENDU QUE M. Chaurette et M. Fafard ont rencontré les membres du CCU afin de présenter une modification à un projet de lotissement dans le périmètre urbain auparavant présenté ;

ATTENDU QUE le projet est préliminaire, que des questions ont été posées et que le projet est sujet à changements ;

CONSIDÉRANT QUE les "demandeurs" aimeraient que les zonages du projet permettent des marges avant, fixées à 7.62 mètres (25 pieds), pour la construction des habitations, au lieu de la marge avant de 10 mètres (32.8 pieds), habituellement exigée dans le périmètre urbain ;

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu de consulter la firme en urbanisme l'Atelier Urbain, afin d'avoir leur avis sur ledit projet avant de prendre toute décision.

Adopté à l'unanimité

7.4. Matricule 7173-25-4721, zone Pa-4 – Projet de lotissement

0221-2021

ATTENDU le projet de lotissement pour la propriété située sur le chemin de la Manawan, plus précisément sur le lot 6 142 318 (matricule 7173-25-4721, zone Pa-4) (plan projet préparé par Richard Breault, arpenteur-géomètre, dossier 3006, minute 5587, en date du 20 mai 2021) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur le lotissement ;

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu d'accepter le projet de lotissement pour la propriété située sur le chemin de la Manawan (plan projet préparé par Richard Breault, arpenteur-

géomètre, dossier 3006, minute 5587, en date du 20 mai 2021), tel que recommandé par le CCU (82 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.5. Lots 6 143 496 et 6 143 497 – Projet de lotissement

0222-2021

ATTENDU QUE le projet de lotissement pour la propriété situé sur le chemin de l'Érablière, plus précisément sur les lots 6 143 496 et 6 143 497 (plan projet préparé par GNL arpenteurs-géomètres, plan 2609-B, minute 2442, dossier N-3104, préparé en date du 27 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur le lotissement ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain numéro 4 du plan déposé possède beaucoup de contraintes naturelles, telles que des cours d'eau, bandes riveraines et milieux humides ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu :

- **D'accepter** le projet de lotissement situé sur le chemin de l'Érablière (plan projet préparé par GNL arpenteurs-géomètres, plan 2609-B, minute 2442, dossier N-3104, préparé en date du 27 avril 2021), mais recommande que, pour le terrain numéro 4 (rattaché au projet ci-haut mentionné) un plan d'aménagement de terrain et plan d'implantation, préparés par des arpenteur-géomètres/biologistes, soient fournis par les propriétaires/demandeurs au département d'urbanisme, lors de demandes de certificat d'autorisation et permis, tel que recommandé par le CCU (83 CCU 2021) ;
- **D'exiger** l'aménagement, approuvé par le directeur des travaux publics, d'un parc à bacs, en bordure de la voie publique, afin de permettre les collectes de matières résiduelles, recyclables et organiques.

Adopté à l'unanimité

7.6. Matricule 7374-69-1002 - Demande de permis de construction d'une habitation (PIIA, zone Va-2)

0223-2021

ATTENDU la demande de permis de construction d'une habitation (PIIA, zone Va-2) pour la propriété située au 60, ch. des Castors (matricule 7374-69-1002) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement sur les PIIA # 400-1998 ;

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu d'accepter la demande de permis de construction d'une habitation (PIIA, zone Va-2) pour la propriété située au 60, ch. des Castors (matricule 7374-69-1002), tel que recommandé par le CCU (84 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.7. Matricule 7781-19-6403 - Demande de permis d'aménagement de terrain (PIIA, zone Va-4)

0224-2021

ATTENDU la demande de permis d'aménagement de terrain (PIIA, zone Va-4) pour la propriété située au 1560, ch. de la Pointe-Fine (matricule 7781-19-6403);

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement sur les PIIA # 400-1998 ;

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'accepter la demande de permis d'aménagement de terrain (PIIA, zone Va-4) pour la propriété située au 1560, ch. de la Pointe-Fine (matricule 7781-19-6403), tel que recommandé par le CCU (85 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.8. Matricule 6668-97-8284 - Demande de dérogation mineure

0225-2021

ATTENDU QUE la demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire attaché (garage attaché) ayant des murs d'une hauteur de 3.83 mètres (12.58 pieds) au lieu de 3.65 mètres (12 pieds), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992 ;

CONSIDÉRANT QUE l'architecture de l'ensemble du projet est harmonisée ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est mineure ;

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1201, ch. Cyprès (matricule 6668-97-8284), tel que recommandé par le CCU (86 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.9. Matricule 7270-79-8035, zone Cm-2 - Demande de dérogation mineure

0226-2021

ATTENDU QUE la demande concerne l'asphaltage d'une partie du terrain servant à autre chose qu'une zone de stationnement, ce qui contrevient à l'article 6.7.4 du règlement de zonage # 320-1992 ;

ATTENDU QUE le demandeur désire asphaltier l'allée de stationnement ainsi que les cases de stationnement et la réglementation exige que les autres espaces doivent être laissés en végétation ou d'un revêtement perméable. La demande concerne l'asphaltage d'une aire de rencontre commune pour les usagers, avec une balançoire, banc, table, etc... ;

CONSIDÉRANT QUE certains usagers des lieux sont résidents aux Résidences St-Georges et peuvent avoir une mobilité réduite ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en lien avec un usage communautaire ;

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 141, rue St-Jacques (matricule 7270-79-8035, zone Cm-2), tel que recommandé par le CCU (87 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.10. Matricule 7277-93-7975 - Demande de dérogation mineure

0227-2021

ATTENDU QUE la demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire (garage) ayant des murs d'une hauteur de 14' au lieu de 12', et ayant une hauteur supérieure à celle de l'habitation, soit 23' 3" au lieu de 18' 8", ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992 ;

CONSIDÉRANT QUE pour la hauteur totale, l'écart entre la hauteur du garage projeté et la hauteur de l'habitation est trop élevé ;

CONSIDÉRANT QUE pour la hauteur des murs, il est possible de faire autrement (fermes de toit cathédrales par exemple) ;

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu de refuser la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 15, ch. Fernand (matricule 7277-93-7975, zone Va-1), tel que recommandé par le CCU (88 CCU 2021).

Adopté à l'unanimité

7.11. Camping St-Ignace – Autorisation

0228-2021

ATTENDU QUE la coopérative Camping St-Ignace vient de se porter acquéreuse d'un chalet dont le terrain est enclavé à l'intérieur du camping en question ;

ATTENDU QUE la coopérative désire offrir le service de «prêt à camper» qui est en grande demande et en plein développement depuis quelques années ;

ATTENDU QU'un règlement municipal, concernant les campings, interdit la location de chalet à court terme ;

CONSIDÉRANT QU'un amendement à l'article 7.1.5 du règlement 320-1992 est nécessaire pour permettre cette pratique ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d'autoriser la coop Camping St-Ignace à effectuer de la location à court terme de leur chalet d'ici, l'adoption de l'amendement de l'article 7.1.5 du règlement 320-1992 (règlement de zone).

Adopté à l'unanimité

8. Avis de motion :

8.1. Avis de motion – Règlement 685-2021 (Modification règlement 579-2015 relatif aux règles de contrôles et suivis budgétaires)

0229-2021

M. Richard Gilbert donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 685-2021 et avis de la présentation du projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion est par les présentes données par Richard Gilbert qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, le règlement 685-2021 modifiant le règlement 579-2015 relatif aux règles de contrôles et suivis budgétaires. Richard Gilbert demande la dispense de lecture du règlement étant donné que des copies du projet de règlement sont remises dans l'assistance du conseil, séance tenante. Le projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site www.smds.quebec.

8.2. Avis de motion – Règlement 686-2021 (Modification du règlement 632-2018 relatif à la gestion des matières résiduelles)

0230-2021

M. François Dubeau donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 686-2021 et avis de la présentation du projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion est par les présentes données par François Dubeau qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, le règlement 686-2021 modifiant le règlement 632-2018 relatif à la gestion des matières résiduelles. François Dubeau demande la dispense de lecture du règlement étant donné que des copies du projet de règlement sont remises dans l'assistance du conseil, séance tenante. Le projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site www.smds.quebec.

9. Adoption des règlements :

10. Loisirs & Parcs :

11. Hygiène du Milieu

12. Travaux publics

12.1. Programme d'aide à la voirie locale - Mandat

0231-2021

ATTENDU QUE le MTQ, dans son programme d'aide à la voirie locale- volet entretien des routes locales, a accordé une aide financière maximale de 407 990 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière dépasse 250 000 \$, une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement et définissant les obligations de chacune des parties est nécessaire ;

Proposé par : Gilles Sénécal
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu de nommer Réjean Guoin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire-trésorier, en tant que représentants de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, afin de signer ladite convention d'aide financière.

Adopté à l'unanimité

13. Sécurité Publique

13.1. Renouvellement entente de services CAUCA – Mandat

0232-2021

CONSIDÉRANT QUE l'entente de services pour l'application SURVI-mobile doit être renouvelée avec la Centrale d'Appel d'Urgence de Chaudière-Appalaches ;



Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu de mandater Michel De Laplante, directeur du service incendie de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, afin de signer le renouvellement de l'entente de services pour l'application SURVI-mobile avec CAUCA.

Adopté à l'unanimité

13.2. Service incendie – Nomination

0233-2021

CONSIDÉRANT QUE Carl Drouin-Gagnon, a réussi son DEP en Intervention sécurité incendie ;

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu de nommer M. Carl Drouin-Gagnon en tant que pompier suite à l'obtention de son diplôme d'études professionnelles.

Adopté à l'unanimité

14. Administration

14.1. Corporation pour le développement du lac Taureau – Cession de terrain

0234-2021

CONSIDÉRANT la fermeture définitive de la Corporation ;

CONSIDÉRANT QUE les parcelles de terrains appartenant à la Corporation ne pourront être vendues ;

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu d'accepter la cession des terrains de la Corporation pour le développement du Lac Taureau, portant les matricules 7881-50-5623 et 7575-78-5418, à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

Adopté à l'unanimité

14.2. MRC de Matawinie - Demande

0235-2021

ATTENDU QUE Mme Caroline Proulx, Ministre du Tourisme, a fait l'annonce le 29 mars dernier, de l'acceptation du projet de la route 3 ;

CONSIDÉRANT QUE la route 3 se retrouve dans la MRC de Montcalm ;

CONSIDÉRANT QUE les membres de l' ANCAÏ seront sollicités pour le transport ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu de demander à la MRC Matawinie de bien vouloir négocier une entente avec l'ANCAÏ, afin de faire appel aux transporteurs de la Matawinie pour combler au moins 50% de la main d'œuvre pour les besoins que représente le projet de la route 3.

Adopté à l'unanimité

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée

0236-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Pierre Tardif

La séance est levée à : 20 H 46

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général / secrétaire trésorier